

cette demande, y a déferé, & en a fait donner part au Maréchal de Bathiani.

AIX LA CHAPELLE. I. Le Comte de St. Severin d'Arragon est de retour de *Compiègne* en cette Ville, depuis le 23. d'Août. Il en a rapporté le projet du Traité définitif, que le Roi de France a approuvé dans tous ses points. Après une même approbation des autres Puissances contractantes; on s'attend de voir enfin procéder à la signature formelle du Traité. Le Comte de Bentinck qui est encore à *La Haye*, doit rapporter celle des Etats Généraux, comme Mr. de Robinson, second Ministre Britannique, a apporté de *Hannover* celle du Roi d'Angleterre. De jour en jour le Comte de Kaunitz compte que lui arrivera aussi de *Vienne* celle de l'Impératrice-Reine. En attendant, tous les Ministres Plénipotentiaires auxquels est joint actuellement Mr. du Theil, comme second Plénipotentiaire de France, paroissent agir dans un tel accord en se voyant presque journellement, que l'on doit s'en flater que la grande affaire de la pacification générale se terminera sans aucunes difficultés, par la signature non-retardée du Traité définitif. Dans ce Traité l'Impératrice de *Russie* sera comprise en qualité de partie adhérente de la Pacification, une proposition qu'elle en avoit fait faire aux Puissances contractantes ayant été acceptée: Et c'est le Comte de Golofkin, Ambassadeur de cette Souveraine à *La Haye*, qui vient remplir le ministère de son Plénipotentiaire au Congrès. Nous avons déjà dit que Mr. Jacquet, Evêque d'*Hippone*, Suffragant de *Liège*, étoit chargé de ménager à ce Congrès les intérêts du St. Siège. On dira